

Bulletin national santé mentale et précarité

« Jeunesse, le devoir d'avenir »

édito

Jean FURTOS

Il devient de plus en plus impossible de ne pas croiser ou prendre de front la thématique « adolescence ».

L'adolescence commence de plus en plus tôt et finit de plus en plus tard, ce qui en révèle sa nature de construction sociale. Fascinants autant que suspects, les adolescents, les « jeunes », posent des problèmes aux institutions.

« Ils » envahissent l'espace psychique des personnes autant que l'espace public de la cité : centres commerciaux, Stade de France et autres lieux, bouleversant le bel ordonnancement des règles établies. Que veulent-ils ? Faire la fête ? Détruire ? Se faire reconnaître ?

En tout cas la spirale de la méconnaissance, mais aussi celle de la peur et du ressentiment, se déroulent quasi sans espace de réflexion.

« Ils » envahissent même la nosographie de la pathologie psychiatrique adulte puisque certains auteurs, et non des moindres (Jean Bergeret, Jean-Jacques Rassial) suggèrent d'aborder la pathologie montante, constituée d'états limites et de troubles identitaires narcissiques, comme une adolescence prolongée qui maintient l'incertitude identitaire. Dans ce numéro 6 de Rhizome, nous n'évoquons pas tous les adolescents qui vont bien, ni quels sont leurs « trucs » pour y parvenir. Tout au plus notre ami Marzouki, dans sa page d'humeur corrosive, interroge t-il sur l'éternel adolescent que nous portons en nous.

Nous envisagerons surtout, pour tenter de les penser, des rencontres singulières, des situations particulières. Comment rencontrer cet adolescent à Paris ou à Bamako, à Sousse ou à Bobigny ? Ceux dont nous parlons sont en échec scolaire, en errance, en prison, violents, suicidaires ou suicidés. Ils vont mal. Ils ne sont pas en souffrance psychique mais en péril psychique et somatique.

Comment résister lorsque, habité par une mélancolie d'indignité, un(e) adolescent(e) nous pousse à la faute, c'est à dire à l'abandon de responsabilités, voire au rejet ? Comment faire appel à la loi, à la limite, sans la réduire aux règlements ? Ces questions, nous avons à les élaborer, nous, parents, éducateurs, aidants, soignants, politiques.

N'oublions pas que cette mélancolie des jeunes, souvent méconnue, renvoie aux pensées à peine latentes de beaucoup d'adultes désemparés : « *Le passé est un cimetière, L'avenir est un désert* », comme l'a écrit une jeune fille dans un service d'urgence.

C'est pourquoi il faut lire le rapport du Commissariat Général du Plan, ou au moins le texte écrit pour Rhizome par Dominique Charvet, Président de la Commission « Jeunes et politiques publiques » qui a élaboré ce rapport. Il s'agit d'une contribution éclairante pour notre temps, au titre superbement stimulant : « Jeunesse, le devoir d'avenir », que nous avons mis en exergue de ce numéro.

Dans une société où la pression est faite pour que les jeunes sachent ce qu'ils veulent dans le même temps où leurs aînés ont souvent perdu toute ambition collective, nous, les adultes actuellement en charge, nous avons à travailler avec eux et pour eux le devoir d'avenir. Celui-ci n'est ni plus ni moins que « le travail de civilisation » dont Freud nous a rappelé le caractère difficile, douloureux et toujours inachevé.



Au sommaire

RHIZOME est téléchargeable sur le Web : www.ch-le-vinatier.fr/orspere

DOSSIER

- Jeunesse, le devoir d'avenir p. 2-3
Dominique Charvet
- Etre parents aujourd'hui et en situation de grande précarité *Claire Vercaene* p. 4
- L'adolescent, l'identité et la violence scolaire *Jean-Jacques Jordi* p. 5
- Réflexions sur l'incarcération des mineurs *Cyrille Canetti, Isabelle Roustang* p. 6
- L'adolescent au nom de la loi : oui, mais laquelle ? *Sylvie Quesemond-Zucca* p. 7
- Le suicide de l'adolescent : la mort dans les yeux *Robert Brès* p. 8
- A propos des adolescents en errance : la mélancolisation d'exclusion ou d'une souffrance psychique dans l'actuel *Olivier Douville* p. 9-10

RUBRIQUES

- LE COIN DU CLINICIEN
La « désadoption »
Comment être témoin d'un parcours d'exclusion calamiteux ? p. 11-12
Jean Furtos
- SUR LE TERRAIN DES PRATIQUES
Accueil thérapeutique et adolescence dans le Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile du Nord des Hauts de Seine p. 13 - 15
Michèle Zann, Jeanne Gaillard
- LIBRES PROPOS, PROPOS LIBRES
Dangeruse adolescence : persiflage et grincements de dents p. 14 - 15
Moncef Marzouki
- ACTUALITES p. 16

Jeunesse, le devoir d'avenir

Un retournement de perspective

A la fin des années 90 la question jeune est venue se réinscrire dans l'agenda politique. D'une part à travers la prise de conscience des limites de la pensée publique qui se résumait en quelques constats assez stérilisants : la jeunesse s'allonge, elle va mal quand elle est au chômage, elle fait mal quand elle crée de l'insécurité et on a, quasiment, "tout essayé". D'autre part des initiatives financièrement et symboliquement fortes étaient prises : mise en place d'un programme de plusieurs centaines de milliers d'emplois-jeunes, suppression du service national.

Le Commissariat général du Plan a alors été mandaté par le Premier ministre pour conduire une réflexion sur les jeunes et les politiques publiques ; ses travaux viennent d'être publiés*. Ils devraient concourir, avec ceux du rapport Brin, élaboré dans le cadre du Conseil économique et social, à nourrir la concertation qui va commencer dans une commission parlementaire en vue de la création d'une allocation d'autonomie.

Mais au-delà de décisions que les perspectives politiques peuvent éventuellement accélérer, l'ensemble de ces travaux fait émerger des sujets qui touchent à la structuration même de notre société et aux choix collectifs faits et à faire.

De quoi parle t-on : une jeunesse insaisissable ?

L'interrogation est sans doute paradoxale quand le terme est sous toutes les plumes, le corps de la jeunesse sur toutes les images, le désir de jeunesse dans tous les esprits.

Pourtant l'incertitude du concept est à la mesure de son usage protéiforme. Nous savons ce que nous avons quitté : un tableau ternaire des âges (enfance/adolescence, âge adulte, vieillesse) pour des périodes aux seuils et aux contenus incertains. Le banquier a un produit jeune

dès 12 ans et on est jeune à 30 ans pour les "emplois-jeunes". On peut d'ailleurs faire le même tableau flou de l'autre côté de la vie, entre 50 et 70 ans.

Là ne s'arrête pas la difficulté de la définition. Etre jeune est une expérience personnelle incontestable. Sa diversité est telle, des personnages de "la Haine" ou de "La Squale" aux banals collégiens que nous croisons au quotidien, que l'on peut s'interroger sur ce qui est partageable dans cette expérience. Surtout qu'il ne s'agit pas que de cinéma et que l'on vérifie statistiquement le creusement des inégalités à l'intérieur de la jeunesse dans la présente période.

Bref la jeunesse n'est-elle qu'un mot, pour reprendre celui de Pierre Bourdieu ? Probablement plutôt une déconstruction-reconstruction. Déconstruction du modèle précédent, où des cohortes d'adolescents, à l'issue d'une période, parfois succincte, de scolarisation-formation entraient dans la double carrière professionnelle et matrimoniale pour un parcours sans retour. Reconstruction à partir d'une ambition : l'augmentation du nombre et du niveau de la scolarisation. Et de plusieurs crises au sens de remodellements. D'abord la transformation de modes de production laissant à l'extérieur de l'emploi les candidats insuffisamment qualifiés, imposant aux moins bien protégés, les jeunes et les femmes en France, le besoin de flexibilité des entreprises. Ensuite, et plus fortement que nous n'en avons conscience, la poursuite de la dimension individualisante du projet démocratique. Pour prendre un exemple dans mon milieu professionnel, le développement du recours au procès plutôt qu'à l'action collective paraît significatif de ces nouveaux modes d'être mais les stratégies féminines d'autonomisation par la prolongation des études et la généralisation de l'accès à l'emploi vont dans le même sens. La conjonction de ces évolutions remet en

cause les appartenances statutaires et les solidarités collectives, choisies ou contraintes, pour renvoyer à des parcours et des responsabilités d'abord personnels.

Autant que ce qu'elle est en soi, la jeunesse donne à voir ce qui est notre destin commun ou va l'être : la nécessité de s'adapter à une société du savoir, le creusement dans la différence des sorts, le défi d'être constamment acteur de son destin.

Des choix publics incertains

Avons-nous été au niveau de ces défis ? Quantitativement il ne fait pas de doute qu'en multipliant par deux en une vingtaine d'années la dépense d'éducation, en aidant plus d'un tiers des emplois auxquels accèdent les moins de 25 ans, la collectivité a fait un effort financier considérable.

Toutefois à y regarder plus près, on s'interroge sur le point de savoir si la préférence n'a pas été donnée à un traitement d'urgence de symptômes plutôt qu'à la mise à jour de questions structurelles que révèlent les parcours des jeunes et, voire, si l'on ne s'est pas enfermé dans certaines contradictions. De quoi sert d'élever le niveau de compétence d'une génération si, lui faisant largement payer la flexibilité requise par les entreprises, on dilue leurs capacités à travers un parcours chaotique d'accès à l'emploi - petits boulots, multiples périodes de chômage, etc ? Quelle cohérence entre l'injonction à la citoyenneté faite aux jeunes et une réalité qui est celle d'une tutelle étatique - dans une institution éducative qui peine à évoluer - et d'une dépendance familiale par le refus à l'accès à des ressources autonomes (refus du RMI, suppression ou inaccessibilité des prestations attachées au chômage) ?

Les choix français sont peu favorables aux jeunes malgré les multiples mesures de rattrapage, de discrimination positive. Ils se situent ainsi dans une tradition

Dominique CHARVET

Magistrat, Président
de chambre à la
Cour d'appel de Paris.

BIBLIOGRAPHIE :

* « Jeunesse, le devoir d'avenir »,
la Documentation Française
2001.

Jeunesse, le devoir d'avenir (suite)

culturelle privilégiant l'âge adulte, méfiante à l'égard de la jeunesse perçue comme un groupe à part potentiellement dangereux, éventuellement à protéger mais surtout à civiliser. Au-delà, ces choix sont significatifs de la difficulté que nous avons à concevoir les profondes transformations à l'œuvre et la mise en cause des mécanismes de reproduction sociale: on ne remettra plus "son pas dans celui de son père", et à articuler un projet collectif pour affronter les risques de l'avenir.

Un projet pour tout le monde

Sans doute n'est-ce ni la première ni la dernière fois que la jeunesse sert de fantassin à l'histoire qui va. Sans doute aussi beaucoup de jeunes sont-ils lucides sur les difficultés de la période qu'ils traversent. Encore faudrait-il que cela « serve à quelque chose ».

Nous avons fait le tour des politiques court-termistes, proliférantes et segmentées réduisant la légitimité de chacun à son handicap et produisant un « Etat charitable » selon une excellente formule.

Il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que la crise d'autorité, souvent accolée à la question jeune, ait aussi pour origine ce

refus d'affrontement du présent et cette absence d'engagement pour l'avenir que donne à voir un certain nombre de fonctionnements institutionnels derrière un bavardage incessant sur la solidarité et la citoyenneté.

La proposition à faire aux jeunes est celle de la compréhension et de la maîtrise de la société qui vient. Elle doit s'établir autour des notions d'éducation et de démocratisation. Il faut reprendre ici le projet ambitieux de l'éducation-formation tout au long de la vie, déjà défendu par le rapport Boissonnat et aujourd'hui au cœur des réflexions de la CEE. Il faut ériger comme un droit du citoyen celui d'une créance de formation pas seulement professionnelle mais aussi destinée à maintenir la capacité à être un citoyen à part entière. Et commencer par les jeunes pour qu'ils sachent qu'on a besoin d'eux, qu'on les attend pour faire demain, qu'en conséquence les adultes d'aujourd'hui investissent sur les adultes qu'ils vont être. Le rapport du Plan propose la mise en place d'un "capital" de formation de 20 ans utilisable en une seule fois ou à plusieurs moments de sa vie, renouvelable dès lors que l'un occupe un emploi. A ce capital s'ajouterait une allocation-formation égale

aux bourses de l'enseignement supérieur et versée directement aux jeunes dès 18 ans.

Démocratiser est mettre en possession du monde ceux qui y arrivent : le leur rendre compréhensible, les associer comme acteur et auteur. Il y faut une rigueur du propos qui seul permet de construire : dire qu'il n'y a pas de monde sans drogue, appeler un "petit boulot" par son nom. Il y faut lutter pour des logiques de production du bien public : construire une répartition des ressources éducatives au regard des défis réels et non en fonction de ceux qui habitent les institutions. Il y faut le goût de partager le pouvoir : reconnaître dans les illégalités et les désordres de banlieue bien plus qu'un sujet policier, social mais bien aussi une interpellation politique pour laquelle il faut sans doute inventer de nouveaux moyens d'expression.

Le débat sur l'autonomie des jeunes est aujourd'hui largement ouvert. Il faut s'en saisir non tant pour pérenniser un sort particulier fait à la jeunesse qui à terme s'avère toujours décevant mais pour interroger les fonctionnements de société et des institutions qui pourraient y contribuer. ■



Etre parents aujourd'hui et en situation de grande précarité

Etre pauvre, autrefois, était un vécu collectif, une situation sociale de classe, porteuse de sa propre culture, une culture de la lutte le plus souvent.

Claire VERCRAENE

Directrice du Service
de Prévention de
l'A.D.E.F.O

Association Dijonnaise
d'Entraide des Familles Ouvrières
1, Rue de la Prévôté
21000 Dijon

Maintenant la précarité est une exclusion, une situation à la marge, floue, incertaine, dans un provisoire qui peut durer. Mais les personnes ou les familles en danger de précarité ne sont-elles pas pleinement des habitants de notre humanité ?... Pour les enfants de ces familles en difficulté, comme pour tous jeunes, l'apprentissage de la vie et de ses lois, le « devenir grand » ne peut se faire que dans la collaboration de la cité *avec* les parents, hommes et femmes reconnus comme digne d'intérêt. C'est seulement ainsi qu'une transmission entre générations est possible. Des familles (une bonne centaine), venant de quartiers que l'on dit difficiles fréquentent le Club de Prévention de l'A.D.E.F.O à Dijon. Ce service à la particularité de rencontrer non pas prioritairement des adolescents (comme c'est le cas habituellement en prévention spécialisée), mais des familles, et notamment des familles avec des jeunes enfants. Les rencontres ont lieu dans les règles de la prévention spécialisée, c'est-à-dire sans mandat nominatif et dans la libre durée, de quelques mois à quelques années. Les familles viennent librement. Ce sont des modalités d'approche qui nous semblent tout à fait intéressantes.

Ces familles ont souvent une histoire faite d'abandon et de placement se répétant de génération en génération, auxquels s'ajoutent des difficultés liées au contexte économique.

Nous (une petite équipe de travailleurs sociaux), proposons des temps d'accueil collectifs ou individuels, réguliers ou ponctuels, avec la possibilité de participer à des activités concernant les parents seuls, ou les enfants seuls, ou parents et enfants, sur le lieu qu'on appelle le « Club » à Dijon ou à la maison familiale de Grancey, pour des séjours de vacances.

Pour nombre d'entre les familles, ces rencontres régulières, dans un lieu qui a une longue histoire, sont un repère stable, un temps pour sortir de l'isolement, ou bien encore un lieu d'apprentissage en douceur des séparations entre parents et enfants. Pour d'autres, dont les enfants sont placés, c'est un lieu régulier de retrouvailles.

C'est à partir de ces temps d'accueil que se tissent les relations entre les familles et nous, mais aussi entre les familles elles-mêmes. Il est tout à fait nécessaire d'attacher de l'importance à ce qui se vit là, entre elles, instaurant des liens, des passages d'expérience, des dédramatisations d'évènements du quotidien, en bref, une *appartenance* pour des gens en manque d'appartenance. Beaucoup n'ont pas connu leurs propres parents. Un silence pesant vient en place de transmission de leur histoire qui, souvent, s'inscrit avec perte et fracas dans les corps et dans les actes. Ce sont des personnes très vite insécurisées, avec une vie sociale réduite ou conflictuelle, en grande demande de reconnaissance et d'affection pour elles. Elles ont besoin de régularité, de continuité.

Les moments de rencontres que nous proposons sont chaleureux, quasi ritualisés, favorisant la parole et un apprentissage des règles de la vie sociale. Les enfants voient leurs parents parler avec d'autres, ils ne sont plus les seuls interlocuteurs de la souffrance parentale : « Tu vois, Untel, il s'occupe de ta maman tu peux jouer tranquillement »... resituant chacun à sa place. Comment apprendre à l'école quand on est en souci pour ses parents ? Nous tentons d'être des passeurs de relais, de mettre des ponts entre les mondes si éloignés que sont pour eux l'intime et le dehors, la maison, la crèche, l'école, le travail... Ce sont les mots qui peuvent relier ; c'est quand les grandes personnes se parlent qu'un enfant peut grandir dans la confiance et aimer l'un sans trahir l'autre.

Dans nos sociétés, dans nos cités, l'enfance est souvent en danger d'un trop de présence maternelle pour mille raisons sociales, économiques et culturelles. Dès que quelque chose existe dans la société pour proposer un espace à ces mères, elles ont une chance de trouver une place plus juste auprès de leurs enfants. L'enfant est moins entraîné dans la dépression maternelle, il n'est plus le seul objet de son désir. La mère se tourne vers d'autres désirs, elle s'écarte de cette relation dont on ne sait plus très bien qui est la mère qui est l'enfant. Du « deux » s'installe. Sa mère n'est pas toute pour lui, elle a un « ailleurs » qui va donner de l'air à son enfant. Soutenir cette fonction paternelle, ce tiers, n'est pas prendre la place du père, mais parler de ce père : « Tu vois, ton père n'accepterait pas que tu parles comme ça à ta mère ». Tâche difficile pourtant que la rencontre de ces pères quand ils sont présents... En proposant de les accueillir (nous organisons des week-ends pères-enfants), ou en les invitant avec leur famille (en séjour de vacances par exemple), un autre regard peut-être porté sur eux de la part de l'entourage mais surtout de leurs enfants et de leur femme. Ils s'y révèlent autrement vivants et actifs dans leur paternité si souvent mise à mal. Avec les très jeunes parents également, nous faisons le pari que quelque chose peut changer dans la répétition familiale. Nous pensons qu'un accompagnement fait de confiance et d'attention, dans ce moment de bouleversement intime qu'est la naissance d'un enfant, est propice à des relations nouvelles.

Bien sûr tout ce que nous tentons d'entreprendre ne va pas sans du temps, de la patience. Rien ne peut se faire véritablement dans l'urgence. C'est à travers des petites choses mises en place, sans rien de spectaculaire, mais dans un cadre bien pensé, qu'émergent des paroles, des attitudes, des mouvements, qui peuvent être reçus, entendus parfois, et peut-être faire écho et poursuivre leur chemin... ■

L'adolescent, l'identité et la violence scolaire¹

Il n'est pas un jour sans que l'on entende ici ou là parler de violence scolaire.

Jean-Jacques JORDI

Historien, Coordonnateur de Réseau d'Education prioritaire Marseille



¹ Il s'agit dans ce texte de réflexions et d'opinions personnelles au regard d'une pratique de terrain nourrie de recherches sur l'histoire des migrations.

² Directeur de recherche au CNRS (aujourd'hui disparu) Contribution inédite au rapport Jacques Berque.

³ Il reste toutefois le délicat problème de l'orientation après la classe de 3ème.

⁴ On pourrait avoir une réflexion semblable sur les pratiques "répressives" (punitions) différenciée aux élèves de certaines classes par rapport à d'autres. S'il n'existe plus de classe reléguée, le système de punition ne peut plus être différencié.

BIBLIOGRAPHIE :

* On verra sur ce point l'étude *Migrants et sociétés urbaines en Europe, l'exemple de Marseille et de Francfort-sur-le-Main*, GAPRETS, Université de Luminy, 1995-1997, et le document de synthèse paru dans *Migrations Etudes*, ADRI, Paris, Octobre 1999.

De la même manière, en règle générale, la communauté éducative qui regroupe enseignants, personnel de direction et d'administration, surveillants, aides-éducateurs, évoque régulièrement l'incivisme, l'irrespect de ces "jeunes", autant dans l'enceinte scolaire qu'à l'extérieur. On a souvent évoqué la violence en milieu scolaire - nous nous situons ici dans le cadre d'une population scolaire de collège - au travers de plusieurs éléments constitutifs de cette violence. Tout d'abord, l'idée que l'école en elle-même génère une violence qui est celle issue de la volonté affirmée de l'Etat d'intégrer-assimiler tous ceux qui passent par l'école comme l'on passerait dans un moule, moule républicain, laïc et gratuit. Cependant, contrairement à une idée reçue, la France n'a pas refoulé dans son école les "petites patries" (la Bretagne, la Corse, la Provence, l'Alsace, l'Auvergne...), mais a considéré l'ethnicité comme poly-ethnique et historicisée. L'école de la République a créé un fort sentiment d'appartenance à la France sans véritablement se couper des patries ou terroirs d'origine. De fait, l'école a été et reste puissamment intégratrice. *Un enfant peut ne pas être français, mais l'élève, parce qu'il est élève de l'école française, au sein de la société française, est un élève français* nous rappelle Abdelmalek Sayad². Ensuite, on a avancé l'idée que la violence est liée à l'échec scolaire, lui-même fait social lié à des mécanismes sociaux d'exclusion qui existent dans la société. Une des premières victimes de ces exclusions sont historiquement les immigrés et par conséquent leurs enfants. L'école étant le reflet de la société, aucun changement n'était possible sans bouleversement de la société. C'était juste oublier qu'aucune société n'est immuable, que l'école a parfois un peu d'autonomie, et

que, surtout, il n'y a pas de causes spécifiques à l'échec scolaire des jeunes issus de l'émigration. Comme le faisait remarquer un inspecteur de l'Education Nationale, la "pauvreté n'est pas gage de l'indignité". Enfin, mais il ne peut s'agir là d'une revue de détail, on a avancé que la constitution de classes au collège, parce qu'elle est ethniquement inégalitaire - pour parler clair, des classes de "blancs", des classes de "noirs", des classes "d'arabes" - produirait des blessures et des douleurs, lesquelles, de manière inéluctable, déboucheraient sur une violence quasi dramatique³. Combien de fois ai-je entendu : "Ils (les enseignants) nous font pas travailler parce qu'on est arabe". Et quand je leur disais : "et quand vous avez du travail, vous le faites ?" La réponse était invariable : "non, puisque ça sert à rien !"

Forts de ces connaissances, avec leurs possibilités, et sans que cela puisse être considéré comme une expérience, les communautés éducatives de deux collèges de Marseille, avec lesquels je travaille, ont décidé que ceux qui étaient les mieux placés pour constituer les classes de 6ème étaient les instituteurs et professeurs des écoles. Le principal critère restait la constitution de classes hétérogènes. De fait, les sentiments réels d'injustice ou de victimisation qui pouvaient exister avec une affectation dans une classe ségréguée s'en trouvaient sinon disparus, au moins affaiblis⁴. Ensuite, la violence constatée les années précédentes a imposé à la communauté éducative de mettre l'accent sur la nécessité d'affirmer l'existence de règles, l'existence d'un règlement de l'établissement, et l'existence d'une référence commune aux élèves comme à l'ensemble de la communauté éducative permettant l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une même "polis". Sans doute ici, les caractéristiques de Marseille et de sa culture locale favorisent l'adhésion à une forte identité collective, et particulière-

ment en milieu populaire et immigré*. En ce sens, pour les collégiens, l'identité locale prend nettement le pas tant sur l'identité d'origine que sur l'identité nationale. Enfin, l'inscription de chaque élève dans son histoire, dans un projet de vie soutenu par des actions spécifiques (culturelles et artistiques, scientifiques, sportives, actions de prévention des conduites à risque...) permet à l'élève de se situer et de comprendre pourquoi il se trouve ici et pas ailleurs...

Pour autant, des problèmes subsistent. Si l'on constate une amélioration du comportement dans les classes de 4ème et de 3ème, les classes de 6ème semblent avoir quelques difficultés qui génèrent de la violence, et que le rappel à la loi ne peut contenir. Sans doute, ne fait-on pas évoluer des a priori sur tel ou tel collège en une ou deux années, et que si tel collège passe pour être le collège des "arabes et des Comoriens", donc un "mauvais" collège au regard des autres, il est à craindre que cette réputation lui survive encore, quand bien même ses résultats seraient en progression. Sans doute aussi, la mise en concurrence illégitime, faite les années précédentes, entre la "compétence" mythique de l'institution-école et la "compétence-incompétence" des parents a-t-elle engendré une violence sourde contre ceux - les enseignants - qui n'arrivaient pas à faire travailler les élèves suffisamment pour obtenir des résultats convenables. Il conviendrait en effet de voir comment l'institution scolaire, après avoir délégitimé le rôle et le pouvoir des parents, peut redonner du sens à l'autorité parentale... et non aux grandes soeurs ou aux grands frères. Il nous faut donc, en plus que ce que nous avons dit, chercher ailleurs dans un double enjeu : faire de l'établissement scolaire un espace d'apprentissages, de socialisation et de civilité au rapport de la loi, et l'enjeu de ne plus ségréguer les différences mais de vivre ensemble. ■

Réflexions sur l'incarcération des mineurs

Le quartier mineur du centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis accueille des adolescents de 13 à 18 ans. Ceux de 13 à 16 ans y sont pour des procédures criminelles, les autres pour des procédures qui peuvent être correctionnelles ou criminelles.

Docteur Cyrille CANETTI

Psychiatre au SMPR
du centre de jeunes
détenus de Fleury-Mérogis

Docteur Isabelle ROUSTANG

Médecin à l'UCSA
du centre de jeunes
détenus de Fleury-Mérogis

La très grande majorité y est placée en détention provisoire, c'est à dire avant jugement et pour des périodes qui sont le plus souvent d'un à deux mois. En dehors de ceux qui y sont pour un acte unique et grave la quasi totalité d'entre eux ont un parcours fait d'antécédents judiciaires, de prises en charge multiples (juge des enfants, éducateurs de l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse...). Ils sont pratiquement toujours passés par différentes institutions telles que les centres de placement immédiat, les unités éducatives à encadrement renforcé ou autres foyers d'accueil. Lorsqu'ils sont placés en détention, c'est le plus souvent par un juge à court de solution qui voit dans cet ultime recours la possibilité de marquer d'abord une limite et ensuite de ménager un temps afin de trouver une solution plus adaptée à long terme à la situation de ces jeunes. Pour la plupart de ces mineurs, il n'y a pas de réincarcération après le jugement qui a souvent lieu après la sortie de prison. Ils se voient le plus souvent condamnés à des peines de sursis assorties de période de mise à l'épreuve sous contrôle judiciaire. La mise en détention n'est donc pas généralement pratiquée dans le but unique de sanctionner (et quel sens a la sanction avant jugement ?) mais dans celui de contraindre le jeune à un temps de réflexion et à la justice la possibilité de trouver une issue à un parcours qui fait craindre une évolution très défavorable.

La détention des mineurs souffre, sans doute encore, souvent à juste titre, d'une triste réputation, celle

d'empêcher toute évolution positive du jeune incarcéré.

L'incarcération peut constituer, certes moyennant un nombre non négligeable d'améliorations, une étape dans la vie du jeune, une prise de conscience et offrir aux différents intervenants (justice, santé, éducation nationale) la possibilité d'une action concertée et cohérente abordant le jeune à la fois dans son individualité et sa globalité au sein de la famille et de la société.

Ce temps de l'incarcération doit être mis à profit afin d'être vécu par les jeunes comme une période transitoire leur permettant de changer de direction dans un parcours mal engagé.

Les améliorations à apporter aux conditions d'incarcération sont multiples et portent sur de nombreux points mis en exergue par les rapports d'enquête du Parlement et du Sénat. Pour les mineurs, elles doivent porter en tout premier lieu sur le développement d'un réel partenariat entre les différents professionnels intervenant dans la prise en charge de ces jeunes.

Tout récemment encore se réunissait au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis un groupe de travail constitué des membres de l'Administration Pénitentiaire, de l'Application des Peines, du Parquet ainsi que des représentants de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale, de la Croix Rouge et des équipes de l'UCSA (unité de consultation et de soins ambulatoires, responsable des soins somatiques) et du SMPR (service médico-psychologique régional chargé des soins psychiatriques). Ce groupe de travail s'est fixé comme objectif de créer des liens entre les différents acteurs de la prise en charge des mineurs, aussi bien entre les différentes structures qu'entre l'avant, le pendant et l'après détention.

Dans le cadre de ce partenariat, l'équipe du SMPR de Fleury-

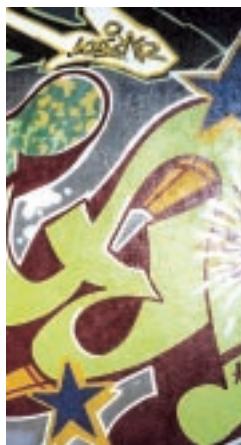
Mérogis rencontre chacun des jeunes incarcérés. Ils sont initialement reçus par un psychiatre et un infirmier et adressés ensuite le cas échéant à un psychologue ou participent à des ateliers thérapeutiques.

Les missions des SMPR comportent également l'organisation d'un suivi post pénal qui se met en place progressivement.

Le temps de l'incarcération est aussi celui de la rencontre avec les parents du mineur, moment essentiel de la prise en charge qui permet parfois de mettre à plat des situations jugées inextricables. Il est rare que ces jeunes présentent des pathologies psychiatriques avérées. Il s'agit le plus souvent d'une symptomatologie réactionnelle à l'incarcération et à ses conséquences sur la cellule familiale et plus souvent encore de troubles de la personnalité engendrés par des carences affectives, sociales et éducatives. La prise en charge n'a pas la prétention de pallier ces carences mais de mettre en place un suivi qui peut permettre une prise de conscience et tente de redonner à ces jeunes qui souffrent la possibilité de reprendre une part active dans le choix de leur vie.

D'ores et déjà, un partenariat entre les équipes de soins somatiques et psychiatriques permet aux jeunes de prendre conscience de leur souffrance tant physique que psychique.

Loin de représenter la solution, la présence de jeunes en prison est le signe d'un échec de notre société. Il nous faut poursuivre nos efforts afin que le placement en détention des plus jeunes puisse aussi recouvrir un rôle éducatif et ne pas représenter le dernier maillon de la course vers l'échec. Parallèlement la société doit faire preuve d'imagination pour inventer d'autres réponses à la délinquance des adolescents, ce qui permettra de limiter l'incarcération des mineurs. ■



L'adolescent au nom de la loi : oui, mais laquelle ?

Sylvie QUESEMAND-ZUCCA

Psychanalyste

Psychiatre

Réseau « Souffrances
et Précarité »

(Dr. Xavier Emmanuelli)

Hôpital Esquirol

94413 St Maurice

Un certain nombre d'adolescents se retrouve aujourd'hui dans les villes, errants parfois de longs mois. Qu'a-t-il pu se passer dans ce dernier moment d'effraction du cadre institutionnel (familial, éducatif, social) avant le passage à la rue, et comment interroger cet acte de rupture par rapport à la question de la Loi ?

L'adolescence est le temps de l'expérience : expérience des limites de son corps, de la sexuation, de la possibilité de s'affronter au discours de l'autorité ; expérience, enfin de s'affranchir d'une position d'enfant dépendant.

Le trajet de l'enfance, chez de nombreux jeunes en rupture de liens, a souvent été émaillé de violences, de rejets silencieux ou agis, de traumatismes de deuils, de cassures aux conséquences subjectives et sociales souvent catastrophiques.

L'adolescence surgit alors dans un contexte où ont manqué réassurance, possibilité d'élaboration des conflits internes, de sublimation et de projection de soi autre que sur un registre purement imaginaire. Les pulsions débordent alors le jeune qui se retrouve submergé, envahi, sans limites face à cette violence soudaine en lui et face à ce corps inconnu.

Cette violence pulsionnelle le fait agir, réagir, être agi – par défaut d'avoir pu être contenu dans sa subjectivité par le langage. L'instance symbolique qui – par des interdits structurants – permet aux tensions de s'apaiser, au corps de se calmer, à la révolte de se canaliser, n'a pu être opérante. Au lieu de cela, l'engrenage commence pour l'adolescent et son entourage.

• Engrenage pour le jeune qui « cherche des limites » : limites de l'appropriation de son corps (percings, tatouages, mutilations, etc.), limites de sa confrontation avec l'idée de la mort (conduites à risques, tentatives de suicide...), limites entre des positions mégalomaniaques et dépressives, limites

entre lui et le Monde (provocations diverses, actes délictuels...).

• Engrenage dans les réponses : ces adolescents difficiles se retrouvent alors adressés en institutions spécialisées (qu'ils ont souvent connues depuis l'enfance). Il peut s'agir d'institutions familiales (placements), scolaires, sociales, médico-sociales et psychiatriques. Des contrats¹ sont mis en place, des thérapies aussi. Pour un certain nombre d'entre eux, la confrontation est positive : le lieu même, la rencontre avec un enseignant, un éducateur, un psy, **font** cadre. L'adolescent s'y retrouve – au sens littéral du terme².

Mais pour d'autres – ceux qui nous intéressent ici, en ruptures incessantes jusqu'à ce qu'ils se retrouvent à errer, seuls ou en bandes, dans les rues – force est de nous interroger. Ce qui a fait cadre pour les uns n'a constitué pour ceux-là qu'un règlement intérieur de plus, arbitraire et donc devant être transgressé.

Nous avons tous connu, en tant que soignants divers, des adolescents dont l'institution nous dit qu'ils sont intenable, et qui, dans le secret du face à face de nos entretiens, sont charmants, calmes, intelligents. Et pourtant un jour, nous apprenons qu'ils ont fugué, qu'ils ont été exclus, qu'ils ont fait une « bêtise » au-delà des limites effectivement supportables pour l'institution.

Que s'est-il passé ? Comment expliquer que la digue ait lâché – malgré le fil fragile, certes, du lien qui commençait à se tisser par le langage ? Une réflexion « en trop », l'absence d'un éducateur très investi, un désaccord sur la notion de respect, par exemple. Mon hypothèse est qu'alors le cadre n'a pu être (encore ?) investi par eux comme rempart suffisant, face au gouffre du vide qui risque de les anéantir à chaque moment. Mais l'explosion du passage à l'acte, de la fugue, est à décrypter, à chaque fois différemment : ce qui n'est pas

facile... puisque l'adolescent n'est plus là, dans l'institution.

Des quelques commentaires que j'ai pu recueillir, par des animateurs de « Points Jeunes » par exemple, recevant des jeunes en errance, ou même directement parfois, par certains jeunes errants, me reviennent en écho, à distance, des mots sur ces ruptures : à chaque fois différents selon l'histoire, ils reflètent souvent un cri contre ce qu'ils vivent comme l'anonymat de certains modes de réponses institutionnels, désincarnés et qui ne sont plus référés pour eux à ce qu'ils se sont fait comme idée de « la justice ».

C'est à ce niveau que porte mon interrogation. N'avons-nous pas fini, dans les moments d'impasse thérapeutique et institutionnelle auxquels nous confrontent gravement ces adolescents difficiles, à faire trop appel à la « Loi » oubliant nous-mêmes qu'il ne faut pas confondre la Loi avec la question des contrats, des règlements, de la discipline ? Ces jeunes, souvent soumis depuis des années à des régimes d'horaires, de discipline, de règlements uniformes (et encore une fois parfois depuis la toute petite enfance quand ils ont été placés), ne nous crieraient-ils pas plutôt que la présence de la Loi s'inscrit dans un cadre, des bords, des limites reconnues authentiquement par un vrai désir de la Société de les contenir psychiquement ? Ces adolescents en effet, ont, plus que tout autre, besoin d'un rapport fortement personnalisé, répondant (plus que porteur de réponses) d'une présence qui leur permettent de s'inscrire dans le langage, l'échange... Contrats et règlements s'inscrivent dans ce « répondant », mais à eux seuls ne suffisent donc pas définir la Loi.

Il me semble que c'est peut-être, et encore à travers l'errance, cette quête de ce que seraient les fondements authentiques de la Loi, que clament ces adolescents : à chaque fois à réinventer par eux, avec nous, malgré l'épuisement... ■

BIBLIOGRAPHIE :

¹ Sur la notion de contrat thérapeutique, je conseille l'article réalisé autour de la notion de contrat passé avec les anorexiques « Un contrôle moral - dans « la jeune fille et la Mort - soigner les anorexiques graves » Arcan - fin 2000

² Sur ce sujet, je recommande la lecture de Winnicott « Déprivation et délinquance » Payot, 1994

Le suicide de l'adolescent : la mort dans les yeux

Le suicide est par excellence un acte intime au sens où il ne concerne que le sujet et lui seul et exclut de fait toute référence à l'autre. C'est un acte pur dont on ne peut rien dire, comme une histoire sans parole, un « innommable ». Cet acte n'est pas une démonstration mais une monstration ; on en a plein les yeux et la bouche close.

Docteur Robert BRÈS
Psychiatre des Hôpitaux
Unité de Soins pour
Grands Adolescents,
Polyclinique de Psychiatrie
Hôpital de La Colombière
CHU de Montpellier

Le suicide apparaît d'autant plus monstrueux quand il s'agit d'adolescents ; il est hors de propos, semblant prendre à contre-pied l'éclosion souhaitée parfois craintivement d'un sujet à venir. Il marque l'absence incongrue et cruelle d'un sujet en plein advenir.

Cet innommable monstrueux ouvre à des réponses diverses dont la finalité n'est que de le déplacer, de le conjurer, à l'instar de Persée qui pour affronter le regard de mort de Gorgone utilisait un artifice en ne cherchant à le voir qu'au travers d'un miroir afin d'éviter l'occurrence mortifère de le regarder en face.

Le corps social oscille ainsi entre des réponses de type hystérique ou de type obsessionnel :

- Il s'agit parfois de démonstration d'affects forts, de témoignages de douleurs intenses comme pour détacher l'attention, la compassion et l'intérêt du mort vers ceux qui souffrent ; ou de proposer une reconstruction quasi-romanesque de l'acte pour l'inscrire dans une histoire autre ; on cherche des explications pour se soulager de trop fortes implications.

- Il s'agit aussi de dresser des tableaux statistiques, des descriptions minutieuses, des analyses froides. L'acte est posé nu, sans affects.

Ces deux stratégies ont bien en commun de détourner le regard de l'innommable de l'acte suicidaire.

L'acte suicidaire est bien au cœur du paysage adolescent ; il concerne plus de 1.000 adolescents par an et 30.000 si on prend en compte l'ensemble des tentatives de suicide.

Il est rarement associé à une pathologie mentale. Le suicide des adolescents n'est pas le fait d'une maladie ou d'une problématique spécifiée, mais bien un acte adolescent, liée donc aux problématiques propres à l'adolescence.

En ce qui concerne les grands adolescents, les 15 ans et plus, cette problématique est dominée par la convocation culturelle à s'inscrire dans ce qui va être leur histoire à l'écart de l'histoire parentale. L'adolescent est convoqué à faire des choix (il ne peut pas tout avoir), accepter ses propres limites (il ne peut être tout) et ce de manière quasi-irréversible (et donc à s'inscrire dans une temporalité). Ce mouvement d'éclosion est particulièrement bouleversant, l'adolescent se sent perdu, seul dans un monde trop grand ; et déprime dans la mesure où il se rend compte qu'il ne prime plus.

Le rapport au temps doit se reformuler brusquement ; l'adolescent n'est plus dans le temps des autres (celui de ses parents, de la mode, de ses copains, celui des rythmes scolaires etc.) il entre dans sa propre temporalité, dans ce qui maintenant fait histoire pour lui. Se poser la question de son propre temps amène de fait à se poser la question de sa propre mort dans la mesure où c'est bien la mort qui donne sa mesure au temps. Penser à sa mort, c'est échapper à la nécessité de penser au temps qui passe ; présentifier sa propre mort c'est abolir le temps, ça retire ce qui lui donnait la mesure, c'est donc se penser immortel.

Si l'adolescent n'a pas peur de mourir, c'est qu'en fait il a très peur de vieillir : « à mourir pour mourir, il choisit l'âge tendre ».

Le passage à l'acte suicidaire correspond souvent à une tentative magique de se débarrasser de la nécessité de faire des choix, d'accepter des limites et de s'inscrire dans sa propre temporalité. Mourir c'est se débarrasser de ce qui embarrasse, grandir c'est accepter de s'en embarrasser. Souvent au décours d'une tentative de suicide l'adolescent est serein, heureux de vivre, comme s'il avait vérifié qu'il était vivant et que les autres avaient répondu au terrible rendez-vous qu'il leur avait donné. Quand il y a passage à l'acte, l'adolescent ne sait plus pourquoi il s'est exposé à mourir. C'est pour cela qu'il est difficile de l'aider à penser cet acte, à en dire quoi que ce soit. C'est pour cela qu'il est souvent préconisé d'intervenir très précocement au décours d'un acte suicidaire.

Cet acte suicidaire ne correspond pas toujours à l'incapacité qu'a l'adolescent à savoir se penser à la fois dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, se penser donc dans une histoire ; l'acte répond parfois non pas à un défaut de savoir mais à un défaut de vérité, un peu comme si l'adolescent voulait anticiper sur une vérité à venir. Il se laisse entraîner dans l'acte en ayant sincèrement l'impression qu'il découvre par cet acte qu'il avait envie de mourir ; tout se passe comme si certains adolescents se trouvaient aux portes de la mort sans avoir jamais véritablement décidé de mourir. Au décours de l'acte ils sont alors perplexes, comme incapables de penser ce qui leur est arrivé, ne sachant que faire de cette vérité révélée à leurs yeux.

La prévention de tout acte suicidaire consisterait alors à permettre à l'adolescent de prendre le temps de grandir, d'entamer et poursuivre cette longue Odyssée d'un Ulysse parfois déboussolé mais animé du désir d'avancer vers son Ithaque. ■

A propos des adolescents en errance : la mélancolisation d'exclusion ou d'une souffrance psychique dans l'actuel

Olivier DOUVILLE

Psychanalyste, Paris.
Maître de conférences
en Psychologie clinique,
(Université Paris 10-
Nanterre)
Psychologue clinicien
au E.P.S. de Ville-Evrard
(93).
Directeur de publication
de Psychologie Clinique

La problématique de l'exclusion a pris le relais de celle de la pauvreté, voire de la misère, et cette dramatisation des termes s'explique peut-être du fait de la grande proportion d'adolescents en exclusion, en errance, en déliaison sociale*. Les espaces urbains contemporains sont aussi des réalités inter et intra psychiques. Il sont les lieux même de l'expression du malaise actuel dans la culture et dans la subjectivation [...]

Partons d'une expérience clinique. Je travaille comme psychologue clinicien dans un Centre Psychiatrique de la Banlieue parisienne où je me suis investi dans un travail sur la cité, j'ai également été consultant pour le Samu Social International dans un projet concernant les adolescents en situation de grande exclusion dans la rue, à Bamako. De la banlieue parisienne à Bamako et ses quartiers périphériques les différences peuvent, en un premier temps sauter aux yeux. Le clinicien, à l'inverse, doit se montrer sensible, en dépit des différences manifestes, en dépit de tout ce qui peut, à juste titre, différer entre un adolescent bambara et un adolescent de banlieue parisienne, à une certaine concordance de traits cliniques qui définissent une mélancolisation d'exclusion.

Que veut dire un tel terme « mélancolisation d'exclusion » ? Il s'y désigne une dégradation progressive des rapports du sujet à l'espace, au corps et au langage. Les sujets en danger psychique (et non seulement en souffrance psychique) dans l'exclusion sont des sujets qui ont perdu le sens de leur corps, de l'intégrité de leur corps, de la cohésion de leur corps. La notion de régression qui s'impose alors n'est pas une mauvaise notion. Elle implique toutefois

une idée assez fixe du développement qui ne convient toujours pas. A quoi assistons-nous ? à des sujets qui ont perdu le sens de leur image corporelle, qui se vivent dans des formes particulières de rapports à la douleur, une façon d'anesthésie, qui ont des rapports contrariés aux rythmes élémentaires de l'existence - ceux donnés par le jour et par la nuit, qui mettent en avant un corps déchu, déchet, objet de scandale surtout, avant qu'il ne soit objet de soin.

Ce que nous rencontrons dès que nous allons à la rencontre d'adolescents en grande précarité, c'est le plus souvent non un individu ou un autre, mais une forme de lien entre deux ou, plus rarement, trois sujets, liés par une forme de solidarité sans réciprocité où s'indiquent pour les moins cassés d'entre eux une préoccupation qui les relie à celui qui dans l'environnement le plus proche (cage d'escalier, coin de rue, petites « caches » sous les tables du marché en plein air à Bamako) leur apparaît, à très juste titre, comme plus régressé, plus « mélancolisé », plus en danger aussi qu'ils ne le sont eux-mêmes.

Ce matin, un adolescent, se plante à la porte du dispensaire. Il toque, frappe sonne, mais sans jamais franchir le seuil. La porte s'ouvre, sur lui, sur nous, sur un « entre-deux » vide où nous nous tenons lui et moi, moi et lui. Un « entre-deux » provisoirement sans direction et sans enjeu. Mais pas un face à face, non plus. Son regard ne me fixe pas. Je crains de le regarder en face, crainte de tomber dans un vide. Je ne lui dis pas, ou plus, qu'il peut rentrer afin que nous nous parlions. Je ne lui ai heureusement jamais dit qu'il doit rentrer dans mon bureau, ou même s'installer dans un fauteuil pour que nous puissions parler. Le cadre n'est pas l'a-

meublement. Je lui propose d'aller faire un tour, dehors, d'aller « faire les cents pas ». De biais, côte à côte, nous cheminons entre les tours et les barres de cette cité de banlieue. Et puis, là, devant une cage d'escalier, il se fige, me pousse en avant et me désigne un autre jeune, effondré, sans doute abruti par la colle, l'alcool ou les deux substances ajoutées, mêlées, surdéterminées dans une consommation anarchique, plus régulière que gourmande. Une substance composite qui crée une seconde peau, un second sommeil, une forme d'abri désespéré qui ruine le psychisme. Sans doute plus de souffrance psychique, mais un psychisme en souffrance, à la casse, en rade. Voilà, il va falloir s'occuper d'abord de ce second jeune adolescent, essayer certes de retrouver sur qui il peut encore compter, de retrouver trace de sa famille. Mais aussi et surtout, entendre ce montage entre deux adolescents et pour intervenir comme il le convient, dans un souci impérieux de veiller à ce qui dans la survie est encore et avant tout fidélité à la vie. Reconnaître la compétence du premier de ces deux jeunes, ce messager inquiet et inquiétant, ce marqueur de seuil, celui qui n'avait pas en son nom, du moins manifestement, tiré la sonnette.

Si la clinique de l'exclusion est aussi et souvent d'abord une clinique du mésusage des corps, c'est alors la dimension du soin qui est à reprendre et à repenser. Les grands exclus vivent des phénomènes de bords, ils collent avec un angle de l'espace, avec un reste de territoire et un territoire des restes, où ils font corps avec le bord (recoin d'une cage d'escalier, angle de trottoir...). Cette façon limite de ne faire qu'un avec un accent de l'espace est un recours, le plus souvent, contre une mise à plat du monde. Tout se passe

BIBLIOGRAPHIE :

* cf mon article « Adolescence en errance de liens » *L'Information Psychiatrique*, vol. 76-751, 2000, 1: 29-34, cf également la thèse d'anthropologie de M. Cadoret « Adolescents des mondes contemporains » (EHESS, 2000)



A propos des adolescents en errance... (suite)

comme si l'exclu vivait non seulement sa mise à part des circulations et des liens, mais sa progressive chute dans un informe du corporel, du temps et de l'espace. C'est dans ce moment de mélancolisation que l'on voit se produire ces transferts par lesquels un adolescent, en vive difficulté narcissique, va se « coller » à un autre bien plus atteint que lui par les processus de destruction de l'identité, et prendre soin de ce qui reste de vivant, de survivant, en cet autre qu'il va situer à côté de lui. Tout comme ce grand adolescent m'avait mené au seuil d'un autre jeune, bien plus encore à la casse et à la dérive. Devenant alors le gardien du lieu et du temps, cet adolescent, devenant « aide-soignant », porte la demande de l'autre, façon sans doute progressive, masquée, mais ô combien légitime de faire passer en contrebande sa propre demande. C'est ainsi d'altruisme dont je parle ici,

ce souci de l'autre [...] est bel et bien tissé de projections, d'identifications voire de dénis. Il n'en est pas moins le ressort d'un montage qui interroge frontalement la dimension du soin. C'est à dire que nous sommes de la sorte conviés à respecter des lieux et des temps, tout en, et c'est un paradoxe, rendant notre présence régulière et dense. Nous constituons un point fixe, appelé à être là et qui par sa fixité soignante trouve effectivement la platitude catastrophique et informe où s'isolaient des jeunes grandement exclus, laissés au rythme languide des auto-intoxications et des apathies mortifères. Il est pénible mais non rare de constater à quel point qui se vit coupé, indigne, de toute réciprocité, glisse avec une rapidité effarante vers un état « dé-langagier » de son corps. Au point que la certitude même d'avoir un corps (et comme propriété et comme responsabilité) vacille. Se produisent alors des troubles organiques autour des

fonctions orificielles, de la capacité à ressentir la douleur et d'adresser cette douleur à quiconque.

Or une structure simple du complexe d'autrui –je reprends cette expression à Freud- par laquelle l'exclu « profond » est un peu pris en charge par d'autres est aussi aisément rencontrable dans une banlieue parisienne que dans une mégapole africaine. A Bamako aussi, des bandes de jeunes errants déambulent dans la cité, dans les interstices de ces villes, près de ces lieux où tous passent et où nul ne prend le temps ou la peine de s'arrêter. Les gares routières, le contrebas d'un pont enjambant le Niger, etc... Tous les adolescents ne vivent pas en bande. Des appariements se forment. Là aussi, là encore, des adolescents en errance de lien vont se fixer à un autre en errance de corps. Et c'est là encore la même logique, amener les soignants à occuper ce point fixe où le corps du plus aliéné s'est recroquevillé, amené de la sorte, du rythme, de la succession de présence, du contenant pour la parole à venir.

Que la mélancolisation d'exclusion aille de pair avec la mise en place d'une forme de complexe d'autrui adressée aux soignants est peut-être un des enseignements majeurs que le clinicien reçoit de ces adolescents en errance de lien et en risque de chute dans l'informe du corporel. ■



La « désadoption » Comment être témoin d'un parcours d'exclusion calamiteux ?

Jean Furtos
Directeur scientifique
de l'ORSPERE
Bron (69)

Il existe aujourd'hui un processus de désaffiliation à l'œuvre dans le champ social. Ce terme renvoie, sur le registre négatif, à l'affiliation à un groupe, à une institution, à des devoirs d'appartenance ; il renvoie aussi à la filiation, cette suite discontinuée des générations qui fabrique du même et de l'autre.

Avec la « désaffiliation », nous sommes en tout cas dans l'ère des mots en « dé » : dé mariage, désinstitutionnalisation, désymbolisation, défusion, déconstruction... Ils signifient une perte, un mouvement de déliaison qui garde, dans son principe, une potentialité de reliaison. Au sein de ce processus, certains y trouvent leur compte, tels Tristan et Iseult¹ qui sortent des obligations ritualisées du social pour s'aimer, ce qui se paie du prix fort. Moins radicalement, celui ou celle qui peut assumer un minimum de transgression des normes d'appartenance va plutôt bien sur le plan de la créativité. Et ceux-là passent rarement par les services d'urgence générale et psychiatrique, quoique parfois... Mais qu'en est-il de la désaffiliation pour les adolescents en grande difficulté, lorsque se superpose un processus d'exclusion sociale ?

Ce questionnement permet d'introduire une idée forte exprimée par des praticiens de l'urgence médicale et sociale travaillant dans le cadre d'un projet PRAPS¹ toujours en cours à l'ORSPERE² : ces praticiens constatent des processus d'exclusion de jeunes adolescents ; ils se perçoivent eux-mêmes en train d'assister, en qualité de témoins impuissants et souffrants, à un processus calamiteux de « désadoption », autre mot en « dé ».

« Désadoption » : ce néologisme a d'abord été utilisé dans le groupe PRAPS au sens propre ; il y aurait

des familles, en nombre semble-t-il croissant, qui souhaitent rompre le lien avec l'enfant adopté souvent après un long cheminement et une recherche au loin, parce que les liens de filiation se passent mal ; il y a un épuisement de l'investissement psychique qui se traduit par une tentation de rupture en terme d'abandon de responsabilité.

Analogiquement, nombre d'adolescents, ceux-là beaucoup plus nombreux, seraient de fait désadoptés par leurs familles naturelles qui se perçoivent elles aussi comme ne pouvant plus rien pour leurs enfants, du fait de comportements trop difficiles. Par épuisement, elles le désinvestissent pour survivre, dans le désarroi et la culpabilité ; et cela concerne aussi bien l'investissement du juge des enfants, des institutions éducatives, des familles d'accueil, des services médicaux. Le rejet est second. En tout cas, l'errance de certains adolescents constitue déjà un stade sérieux de SDF : « *Un quart des adultes sans domicile fixe n'habitaient déjà plus chez eux à 16 ans* »³.

En désespoir de cause et de délinquance, ils peuvent être incarcérés, et se retrouver SDF à leur sortie de prison, situation aiguë de mise en grande précarité.

Des exemples cliniques

D'abord une vignette courte et simple : voici une mère en état de psychose décompensée. Elle est hospitalisée en urgence à l'hôpital psychiatrique sous la forme de l'HDT³, et ses enfants, placés à l'IDEF⁴, quittent leur école et leurs copains pour l'école la plus proche du lieu d'accueil ; à la rupture avec la mère s'ajoute celle avec les pairs. Si la séparation dure, les enfants vont être placés en famille d'accueil : nouvelle discontinuité, nouveau change-

ment d'école et de copains. La collègue psychiatre qui cite cette situation redoute d'assister, sans pouvoir intervenir, au début d'une errance institutionnelle où est déjà engagé un processus à long terme. Est-il pensable et possible d'agir, se demande-t-elle ? Par exemple, peut-on imaginer un budget pour continuer d'amener l'enfant à son école, ce qui coûterait moins cher en dégâts humains, moins cher aussi que la prise en charge institutionnelle lourde et longue qui s'avèrera souvent nécessaire.

Voici une autre vignette : depuis six ans, une jeune fille a fréquenté épisodiquement l'Unité Médicale d'Accueil (UMA) de l'Hôpital du Vinatier. Elle y est venue pour des hospitalisations rares et courtes, de 10 ans 1/2 à 16 ans 1/2, âge qu'elle a actuellement.

À l'âge de 3 ans 1/2, Amélie a été confiée à une famille d'accueil, sa mère ayant été condamnée à 3 ans de prison. Elle est restée très attachée à sa mère (qui ne s'occupe plus d'elle) et idéalise son père. Les deux parents sont séparés. Il y aurait eu une longue période de latence symptomatique.

À dix ans, Amélie était une petite fille sur le point d'entrer en CM2, et dont l'avenir n'inspirait alors aucune inquiétude exagérée, même si elle avait besoin d'être aidée. Ces dernières années, elle fugue de tous les foyers, n'est plus scolarisée, semble se livrer à la prostitution et fréquente des groupes sataniques.

Les soignants des services d'urgence ont le sentiment pénible de l'avoir vu « dégringoler » sur une pente dévastatrice sans pouvoir intervenir efficacement, et d'avoir été « *les témoins passifs d'un parcours calamiteux* »⁵.

Son parcours s'est étiré de familles d'accueil en foyers, avec un comportement constitué de crises d'agitation et de violence clas-

BIBLIOGRAPHIE :

¹ Cf. Castel (R.) : « *Le Roman de la Désaffiliation* », in *La Revue Le Débat*, sept./Oct. 1990.

² Darrot (J.) : « *Adolescence et Société : une crise peut en cacher une autre* », in *Rhizome* n°4, mars 2001.

³ Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins.

⁴ Le travail de ce groupe donnera lieu à un rapport fin 2001.

⁵ Hospitalisation à la Demande d'un Tiers.

⁶ Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille

⁷ Dixit Nathalie Giloux, psychiatre qui a présenté cette situation.

La « désadoption » Comment être témoin d'un parcours d'exclusion calamiteux ? (suite)

tique épuisant les capacités contenantes des éducateurs ; elle jubilerait, est-il rapporté, de l'impuissance de ses éducateurs, comme si elle retournait sa propre impuissance et son propre désespoir en jouissant de ses affects projetés « dans » ceux et celles qu'elle côtoie.

Lorsqu'elle est hospitalisée à l'UMA, elle est capable d'écrire des choses intéressantes sur sa vie, son histoire, ou alors des fulgurances telles que :

« Vive le désespoir » ou
« Le passé, c'est le cimetière,
L'avenir c'est le désert ».

Ce dernier aphorisme est l'exacte définition d'une position mélancolique.

Interrogeons nous sur le vécu des soignants : « être les témoins passifs d'un parcours d'exclusion calamiteux... » Qu'est-ce qu'un témoin ? C'est quelqu'un qui refuse de banaliser ce dont il est témoin. En l'occurrence, il refuse de le réduire à des signes observables, à une classification nosographique. Quelque chose d'injustifiable est authentifiée, qui n'empêche pourtant pas d'agir en qualité d'acteurs de sa pratique, mais avec un reste qui n'est pas transformable. Le témoin a vu et entendu, mais il veut témoigner à d'autres pour une sorte de procès. Ici il ne s'agit pas d'un cadre juri-

dique, il n'y a pas de preuves pour ou contre, mais une souffrance éthique dans la mesure où elle interroge l'action. Comment faudrait-il faire ?

C'est aussi une souffrance qui, sans se dissoudre à bon compte, engage à une interprétation qui ne vise à rien d'absolu sauf à comprendre un tout petit peu ce qui se passe. Ainsi, que se passe-t-il, justement, lorsque Amélie vient à l'UMA ? Elle écrit, elle coagule une histoire terriblement broyée, ses cris, certains moments psychiques. Elle permet aux personnes qui l'accueillent (familles d'accueil ou foyers) de se reposer de l'intolérable et des projections qu'elle dépose en eux, à partir desquels ils répondent par une demande d'éviction... à l'urgence. Un tel apaisement est susceptible de favoriser la poursuite des liens, d'empêcher un surcroît de désaffiliation, encore une éviction « définitive ». Bien plus, quelques jours en service d'urgence permettent de prendre contact avec ceux et celles qui sont en relation avec ces adolescents en difficulté et qui participent aux multiples institutions du champ social et soignant. On s'aperçoit que toutes ces personnes, ces professionnels, constituent sans le savoir une forme de gestion groupale à distance, pourvu qu'aucune d'entre elles ne

se prennent pour l'unique intervenant tout puissant, juste avant le rejet. Dans cette gestion groupale se constitue, pour reprendre les termes de René Kaës, une forme d'appareil psychique groupal autour de l'adolescent ; c'est la prise de contact, lettre ou téléphone, qui authentifie tous ces intervenants : tel éducateur dans telle institution, plusieurs intervenants qui ne se connaissent pas souvent, un juge, un pédiatre, un psychologue... Dire à l'adolescent, « J'ai téléphoné à Mme X. », ou « Mr X. m'a téléphoné à votre sujet », fait émerger un groupe subjectivement très concret ; certains ont un rôle majeur même s'il apparaît effacé ; ainsi, pour Amélie, Monsieur D. un psychologue qui l'avait rencontrée régulièrement autrefois, continue de jouer un rôle important dans ce groupe à distance, rôle qu'on ne peut qualifier de virtuel.

« Vive le désespoir », écrivait Amélie. Peut-être en tout cas le désespoir des soignants témoigne-t-il d'un souci actif pour l'avenir de l'adolescent en extrême difficulté de liens. Paradoxalement, cela revient à ne pas valider le sentiment d'impuissance des institutions qui, s'il suit sa pente naturelle, peut paralyser toute anticipation positive pour l'avenir du jeune.

Le témoignage dont nous parlions plus haut consiste probablement, c'est en tout cas notre hypothèse, à porter la mélancolie de l'adolescent, à soutenir l'insoutenable cruauté du sentiment d'indignité. « Témoins passifs », disions-nous, c'est à dire acceptant d'être choisis comme « porteurs » ; une telle passivité, éthique, appelle à une activité psychique d'une haute exigence. La souffrance silencieuse (mais non muette) des aidants peut éviter un excès de destructivité, antidote du processus de désadoption. Le désespoir soignant, sans rejet, est parfois le défilé nécessaire pour tenir « le devoir d'avenir ». ■



Accueil thérapeutique et adolescence dans le Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile du Nord des Hauts de Seine

Michèle ZANN
Médecin responsable de
l'U.A.T.A.

Jeanne GAILLARD
Educatrice spécialisée à
l'U.A.T.A.

*Secteur 92101, Service du
Docteur Yves BUIN
(Communes de Asnières,
Clichy, Gennevilliers,
Levallois, Villeneuve la
Garenne).

La création de l'U.A.T.A. (Unité d'Accueil Thérapeutique pour Adolescents) en 1995 a été le fruit d'une élaboration du Service de Pédopsychiatrie Infanto-Juvenile du Nord des Hauts de Seine*, à propos de la difficulté d'accès aux soins des adolescents.

« Davantage de demandes autour des adolescents qu'émanant des adolescents eux-mêmes »

Le constat unanimement partagé par les équipes soignantes en psychiatrie est que seul un petit nombre d'adolescents en difficulté accepte de venir dans un centre de consultation médico-psychologique classique (CMP enfants, adultes) voire même de rencontrer un médecin généraliste. Ces jeunes sont parfois hospitalisés en urgence lors d'une tentative de suicide ou lorsque la souffrance prend le masque du somatique. Il est bien rare qu'une fois sortis, ils utilisent les coordonnées qui leur ont été fournies.

En revanche, beaucoup de partenaires s'inquiètent et sollicitent les services spécialisés pour des adolescents en situation de souffrance. La majoration des passages à l'acte, et notamment des comportements de violence, génère un malaise impressionnant débordant les adultes directement concernés.

Les situations de déserrance avec menace de rupture des liens familiaux et sociaux, les conduites d'absentéisme scolaire et de déscolarisation sont également fréquentes et préoccupantes. C'est dans ce contexte que notre service de psychiatrie infanto-juvenile a engagé une réflexion visant à aménager l'accueil de la souffrance des adolescents et de ceux qui les entourent.

« De la rencontre avec les Partenaires... à l'Adolescent »

Une équipe composée d'un équivalent de cinq temps pleins (psychiatre, psychologue, infirmier, éducatrice, assistante sociale, orthophoniste, secrétaire) s'est constituée par redéploiement des autres unités du service en 1994. Le projet a privilégié l'accueil et la rencontre des professionnels auprès desquels les adolescents expriment leur malaise, car ces derniers sont le plus souvent « non demandeurs de soins », se révélant dans l'inadaptation aux structures sociales existantes (établissements scolaires ou éducatifs) ou en rupture de soins (hôpitaux de jour, centres spécialisés) ; les équipes sont confrontées à l'exclusion du jeune, à la rupture progressive du lien.

Les adultes demandeurs font partie des équipes de terrain dans les lieux familiers des adolescents de « la cité » (Club de prévention, Protection Judiciaire de la Jeunesse), dans les établissements scolaires (équipe médico-sociale, communauté scolaire). Ces adultes, dans leur approche quotidienne des jeunes, sont déjà repérés et dans un lien de confiance avec nombre d'entre eux.

Nous avons aussi affaire aux équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), aux équipes éducatives de l'Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et aux structures spécialisées (IMP : Institut Médico-Pédagogique ; IMPRO : Institut Médico-Professionnel ; CMPP : Centre Médico-Psychopédagogique). Nous rencontrons des adultes en souffrance, dans l'impossibilité de formaliser un projet. L'équipe de l'Unité d'Accueil Thérapeutique pour Adolescents, avant toute adresse vers un soin, va susciter la rencontre des diverses personnes concernées par la situation. En effet, l'implication des adultes préoccupés par un

jeune va permettre une reconnaissance du type de difficultés rencontrées, donner une assise et un contenant à l'expression de la souffrance.

Ce dispositif de soins peut être décrit comme une surface d'accueil large qui remet en place chacun des intervenants dans son efficacité et constitue ainsi autour du jeune une « équipe élargie ». Le travail se situe le plus souvent dans l'actuel. Il s'agit de nouer ou de renouer les liens avec un ensemble communautaire encore existant mais très vulnérable.

Parfois, ce travail se suffit en lui-même. Parfois il conduit à l'accompagnement du jeune vers notre structure pour un suivi plus spécialisé. La réponse apportée par l'adulte (infirmier, éducateur ou autre), lorsqu'il s'agit d'une orientation vers notre structure, peut être vécue comme dangereuse pour l'adolescent ; elle peut engendrer des angoisses de rupture, de désolidarisation de son milieu. Il s'agit de mettre en place un dispositif de soins qui préserve ce lien ténu.

« Quel travail avec quels adolescents ? »

Du fait de notre spécificité, nous passons donc autant de temps avec des tiers professionnels à élaborer autour de jeunes en difficulté qu'avec les adolescents qui viennent nous voir avec une assiduité certaine. Qui sont ces adolescents dont nous entendons parler ou que nous rencontrons dans des lieux aussi divers que collèges, lycées, planning familial, club de prévention, hôpitaux ? Nous ne constatons pas de majoration des pathologies psychiatriques lourdes « classiques » telles que psychoses ou dépressions sévères (peut-être ces troubles donnent-ils lieu à d'autres orientations vers d'autres centres de soins pourtant bien insuffisants en région parisienne ?).

(suite page 15)

Dangereuse adolescence : persiflage et grincements de dents

Le Dr Moncef Marzouki, professeur de santé communautaire, est la figure de proue de la Défense des Droits Humains en Tunisie. Il a été déchu de son poste à l'Université de Sousse, en juillet 2000, par décision du pouvoir tunisien.

Dans le cadre du procès de la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme, le Dr Moncef Marzouki est assigné à résidence depuis le 10 mars 2001, essentiellement en raison de ses positions pour la défense des droits de l'homme et de l'enfant. L'Université de Bobigny l'attend depuis mars 2001 comme professeur associé en santé publique, mais il ne peut occuper cette chaire puisqu'on lui interdit de se rendre à l'étranger.

Deux hommes ont saccagé notre vision imaginaire de l'enfance : Sigmund Freud dès la fin du XIX^{ème} siècle et Henry Kemp au milieu des années soixante du défunt XX^{ème}.

Le premier a montré que la sexualité et l'agressivité n'attendent pas l'adolescence pour exister. Elles sont omniprésentes durant l'enfance, simplement elles y ont des modes d'expression qui lui sont propres.

Le second a montré les ravages que font l'agressivité et la sexualité de certains adultes sur ce même enfant travaillé par ses propres impulsions.

Tous les deux ou trois ans, il y a un grand festival mondial de l'horreur, qui s'appelle le Congrès de l'International Society for Prevention of Child Abuse and Neglect (IPSCAN) fondée dans les années 60 par ce tristement célèbre Henry Kemp.

Celui tenu en 2000, à Durban en Afrique du sud, n'a pas déçu les amateurs des grands déballages. On peut même dire que ce fut un grand crû.

En général ces dégénérés d'occidentaux viennent avec leurs statistiques effroyables sur les dévastations psychologiques des crimes sexuels, violences et autres

maltraitements plus subtiles.

Mais nous autres, gens du Sud (protégés de telles turpitudes à la fois par nos nobles et grandes valeurs religieuses et familiales et surtout par nos solides dictatures qui nous empêchent de fouiller dans les coulisses politiques et les poubelles sociales, sauf pour manger), nous n'avons à présenter que de plates études sur le servage de centaines de millions d'enfants ou sur ces peccadilles que sont quelques dizaines de millions d'enfants à la rue.

Résumons : entre 10 et 20 % des enfants occidentaux et pas moins de 50 % des enfants du tiers monde ont eu tous la même mauvaise idée : naître.

On revient en général des congrès de l'IPSCAN avec la décision ferme et définitive de démissionner du genre humain et de nier tout lien de parenté avec une espèce de bipèdes carnivores pratiquant la torture, qui pullulent à la surface d'une planète appelée Terre comme des asticots sur de la viande faisandée.

Il faut beaucoup de temps pour ramener l'aiguille de l'humeur à une position centrale en se consolant comme on peut. On commence par bougonner en se disant que 80% des enfants occidentaux

ne subissent que des traumatismes mineurs et ne s'en tirent pas trop mal, la preuve en est leur joie de vivre et leur remarquable résistance à l'hygiène, l'amour parental et l'éducation.

Puis vient le temps de la relativisation.

Le viol des corps et des consciences ne constitue que l'extrémité du spectre des comportements humains. A l'autre extrémité, il y a le don de soi, la compassion, l'affection la plus désintéressée. Entre les deux bouts, se succèdent toutes les nuances de la réussite comme de l'échec de la communication et de la collaboration entre les êtres.

On peut donc affirmer que l'adolescent est dangereux, non par ce qu'il est, mais par ce qu'il révèle sur son entourage et sur son passé. L'adolescent n'est pas qu'une histoire personnelle plus ou moins tragique qui serpente entre les nombreux écueils de l'existence. C'est un être social donc politique.

Et c'est là le deuxième niveau du problème.

Si l'enfance est un regard neuf porté sur le monde, l'adolescence est un regard neuf porté sur la société.

Il jette sur elle le regard de l'étonnement, de la perplexité, de l'indignation mais surtout celui de la subversion.

Il a vite fait de repérer toutes les anomalies d'une société hypocrite qui fonctionne en permanence à la lisière des lois et principes affichés. Il va vouloir changer le monde et devenir ipso facto une menace pour tous ceux qui ont trouvé des arrangements avec lui. Il ignore que le monde est plein de vieux adolescents qui ont essayé de changer ce monde à leur image, mais qu'au bout du compte c'est lui qui les a changés à la sienne.

Il se laisse aller à la dénonciation facile, inconscient du fait que



Libres Propos, Propos Libres

Dangereuse adolescence : persiflage et grincements de dents (suite)

cette révolte si précieuse qui le caractérise, a toutes les chances de se perdre comme un torrent impétueux dans les méandres du désert. Il ne sait pas à quel point elle est guettée par le risque si fréquent de l'hédonisme de la jeunesse, de l'arrivisme de l'âge adulte ou l'amertume et la désillusion de la vieillesse.

Fort heureusement, un certain contingent arrive à survivre à toutes les tentations d'accommodement avec la douce horreur du monde.

Et ce sont les adolescents jeunes, les adolescents d'âge mûr et les adolescents de 50 à 80 ans, qui vont s'acharner à domestiquer sa démenche et, ce faisant, le rendre un tant soit peu vivable.

L'entêtement des adolescents éternels n'a d'égal que la résistance du monde.

Heureusement le processus est continu, car les réserves sont inépuisables.

L'adolescent éternel menace donc un certain désordre des choses, mais pas seulement sur le long terme.

D'une certaine façon, le désordre établi a pris de gros risques en concentrant tous ces dangereux écervelés dans des espaces clos appelés lycées, où ils peuvent développer une conscience de groupe pour ne pas dire de classe. L'agressivité de l'adolescent, comme celle du paria, n'est rien d'autre que le passage à l'acte d'une souffrance qui n'en peut plus.

Le couple indissociable souffrance-agressivité est donc une défense contre un environnement menaçant et dangereux.

C'est une réaction normale à une situation qui l'est beaucoup moins.

Il y a hélas un troisième niveau au problème où la souffrance-agressivité n'a aucun traitement.

C'est ici qu'il faut faire la distinc-

tion entre ce qu'on pourrait appeler la dimension existentielle de l'adolescence et ses dimensions pathologique ou politique.

Woody Allen a fait remarquer très justement qu'on ne pouvait pas décemment exiger de l'homme qu'il soit décontracté quand il est guetté par la mort.

Freud, ce grand oiseau de mauvais augure, a énoncé une autre terrible vérité sur l'existence

« *Vivre, c'est vivre diminué* ».

Autant le faire, dès lors, non dans un environnement aseptisé et confortable, mais dans une réalité où, contre le lourd tribut de la souffrance-agressivité, nous pouvons voler au monde tout son or et ses diamants, en extraire tout ce qu'il peut receler comme joie, humour, panache, effronterie, musique, amour et beauté ; toutes pratiques et valeurs qu'incarne l'adolescence plus que toute autre phase de la vie. ■

Sur le terrain des pratiques

Accueil thérapeutique et adolescence dans le Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile du Nord des Hauts de Seine (suite)

Nous rencontrons surtout des adolescents présentant davantage des troubles à l'adolescence que de l'adolescence. La plupart ont vécu leur enfance et leur petite enfance dans des contextes très douloureux, souvent marqués par la perte des repères familiaux, sociaux, institutionnels, et ont subi l'acculturation problématique du migrant et de l'indigène. La plupart aussi ont été carencés de mots, de regards, d'environnements enrichissants. Beaucoup sont éprouvés par la situation sociale et certains sont traumatisés par des événements vécus dans les guerres actuelles.

Avec ces adolescents, le travail de l'U.A.T.A. se situe, nous l'avons vu, avant tout dans l'actuel. Il ne

s'agit pas toujours d'un travail au long cours, ce qui ne préjuge en rien des accompagnements reconduits d'étape en étape ou de l'orientation ultérieure de l'adolescent vers un travail de psychothérapie.

La ressource essentielle à la place qui est la nôtre ici et maintenant, avec l'adolescent, nous semble être dans le travail au long cours avec les adultes de la « cité ». Ce souci du lien et de l'environnement, du travail avec les professionnels semblent actuellement se développer dans de nombreuses structures psychiatriques.

Dans le cas de l'adolescent, notre expérience nous semble très positive et enrichissante sur deux points essentiels : la prévention et

l'accès aux soins de l'adolescent. Il s'agit néanmoins d'un travail difficile où il convient de rester très vigilant concernant notamment le respect de la confidentialité et du secret médical. La place de la famille est également à prendre en compte et la restauration du lien familial est souvent l'un des aspects importants de notre travail.

Ces pratiques sont très consommatrices de temps et exigent des équipes aux compétences diversifiées et complémentaires. Il nous paraît donc très important, dans le contexte de la fragilisation actuelle de la psychiatrie publique, que ces expériences puissent se développer et se confronter. ■

Nous avons lu :

■ Jeunesse, le devoir d'avenir

Commissariat général du Plan-La Documentation française, 2001

Un rapport majeur qui apporte un changement de regard sur la jeunesse, un changement de perspectives : il s'agit aujourd'hui d'assurer la continuité éducative, de promouvoir de nouvelles relations entre les jeunes et les institutions dans une société en transition, particulièrement de leur donner la capacité d'être acteur dans la vie de la cité.

Ce rapport pose le principe d'un droit qui s'adresse à l'ensemble des générations et non exclusivement aux jeunes.

Site: www.plan.gouv.fr

■ Des jeunes se prennent la tête ici, là-bas

Francis Maqueda Ed. Hommes et perspectives, 2001

Un ouvrage sur la douleur d'exister des jeunes adultes rencontrés dans les consultations qui est aussi l'expression du peu de soin qu'ils prennent de leur vie psychique. La « violence des jeunes » est mise en rapport avec une impossible identité ; l'attaque de l'altérité devient l'attaque de soi-même.

■ La souffrance psychique des adolescents et des jeunes adultes

Haut Comité de la santé publique Ed. ENSP, 2000.

Ce document fait le point sur les principaux indicateurs de santé psychique des jeunes de 15 à 25 ans et s'attache à apporter un « éclairage » sur les petits signes d'alerte repérables par chacun. A consulter.

■ Adolescents dans la violence. Médiations éducatives et soins psychiques

Pierre Kamerrer Ed. Gallimard, 2000

Ce livre apporte aux professionnels un regard théorique, accessible aux pys comme aux non-pys, des réponses cliniques et des méthodes concrètes pour répondre au phénomène de la violence des jeunes. A lire impérativement.

■ Les Prisons de la misère

Loïc Wacquant Ed. Raisons d'agir, 1999

Un ouvrage intéressant qui décrit la « tolérance zéro », la répression accrue de la délinquance des jeunes, le harcèlement des sans-abris... et condamne la diffusion en Europe de ce nouveau sens commun pénal élaboré en Amérique

■ Au coeur des banlieues. Codes, rites et langages

David Lepoutre. Ed. Odile Jacob, 1997

C'est une lecture tonique, neuve, parfois drôle des comportements et des pratiques des adolescents des grands ensembles. Fruit d'un travail de terrain de plusieurs années dans la cité des Quatre Mille, cette chronique, au fil des jours, témoigne de la vitalité et de l'intelligence créatrice d'une jeunesse souvent stigmatisée.

Agenda

■ Les rendez-vous de l'Action Sociale et du Développement Social

22 Novembre 2001 : RMI : faut-il supprimer l'insertion ?

11 Décembre 2001 : Pouvoirs locaux et Santé : cinq questions au cœur de l'action.

Renseignements et inscriptions :

Sciences Po Formation, 215, Bd Saint Germain 75007 Paris

Tél : 01 44 39 07 41 Fax : 01 44 39 07 61

■ « Droit d'être soigné, droits des soignants »

Colloque organisé par la Conférence Nationale des Présidents de CME des Centres Hospitaliers Spécialisés avec l'Association des Psychiatres Présidents et vice-présidents des CME des Centres Hospitaliers.

22 - 23 novembre 2001, Palais des Congrès, Dijon.

Contact : Tél : 06 20 56 69 07 Fax : 03 87 03 07 01

■ « Re-habilitation-Re-adaptation- Re-socialisation... : quelles pratiques de la réaffiliation ? ou quelles places dans la cité ?

Journée d'étude et de formation organisée à bordeaux le 23 novembre 2001

Renseignements et inscriptions :

A.S.A.I.S 121, rue de la Béchade 33076 Bordeaux cedex

Tél/Fax : 05 56 56 17 04

■ Forum Santé Grenoble

Judi 29 Novembre 2001 à Alpes Congrès, Grenoble.

Renseignements :

UFR de Médecine-Domaine de la Merci-38706 La Tronche cedex

Tél : 04 76 63 71 69 Fax : 04 76 63 74 10 E.mail : gbicais@ujf.grenoble.fr

■ 7^{èmes} Journées de Psychiatrie de Dax « Autour de la notion de Secteur en Psychiatrie »

Judi 6 et vendredi 7 décembre 2001

Renseignements et Inscriptions CSM 1 Rue Labadie BP 323 40107 DAX

Tél : 05 58 91 48 38 Fax : 05 58 91 46 84

RHIZOME est un bulletin national trimestriel édité par l'Observatoire Régional sur la Souffrance Psychique En Rapport avec l'Exclusion (ORSPERE) avec le soutien de la Direction Générale de l'Action Sociale

Directeur de publication : Jean FURTOS

Secrétaire de rédaction : Claudine BASSINI

Comité de rédaction :

- Guy ARDIET, psychiatre (St Cyr au Mont d'Or)

- Pierre BELMANT, Fnars (Paris)

- Marie Dominique BENEVENT, CRACIP (Lyon)

- Jean-Paul CARASCO, infirmier (St Maurice)

- Jean DALERY, prof. de psychiatrie (Univ. Lyon 1)

- Philippe DAVEZIES, enseignant, chercheur en

médecine du travail (Univ. Lyon 1)

- Bernard ELGHOZI, médecin généraliste Réseau

Créteil

- Jean FURTOS, psychiatre, Orspere

- Marie GILLOOTS, pédopsychiatre (Vénissieux)

- Jean-François GOLSE, psychiatre (Picauville)

- Jallil LAHLOU, psychiatre, Orspere

- Pierre LARCHER, DGAS

- Christian LAVAL, sociologue, Orspere

- Antoine LAZARUS, prof. santé publique (Bobigny)

- Marc LIVET, cadre infirmier (Paris)

- Jean MAISONDIEU, psychiatre (Poissy

St Germain en Laye)

- Jean-Pierre MARTIN, psychiatre (Paris)

- Alain MERCUEL, psychiatre (St Anne Paris)

- Michel MINARD, psychiatre (Dax)

- Gladys MONDIERE, psychologue (Lille)

- Pierre MORCELLET, psychiatre (Marseille)

- Christian MULLER, psychiatre (Lille)

- Jean PERRET, ancien directeur SMC

(Villeurbanne)

- Eric PIEL, psychiatre (Paris)

- Olivier QUEROUIL, conseiller technique fonds

CMU (Paris).

Contact rédaction :

Claudine BASSINI - Tél. 04 37 91 54 60

Valérie BATTACHE - Tél. 04 37 91 53 90



CH Le Vinatier, 95, Bd Piel
69677 Bron Cedex

Tél. 04 37 91 53 90 Fax 04 37 91 53 92

E-mail : orspere@ch-le-vinatier.fr

Web : www.ch-le-vinatier.fr/orspere

Impression et conception : MEDCOM

(Lyon) - Tél. 04 72 78 01 33

Tirage : 8 000 ex.

ISSN 1622 2032